

Conjoncture retenue pour la construction des cas-types

Prix de la viande bovine	Conjoncture 1 ^{er} trimestre 2011
Prix des produits de cultures	Conjoncture 1 ^{er} trimestre 2011
Lait	Conjoncture 1 ^{er} trimestre 2011
Primes	DPU : calculés sur la base des productions du système pendant la période de référence 2000/2002
	Aides couplées sur la base 2006, hors effet stabilisateur
Charges opérationnelles	Conjoncture 1 ^{er} trimestre 2011
Charges de structure	Conjoncture 1 ^{er} trimestre 2011

A - Produits de l'exploitation

A1 . Primes

Valeurs des aides PAC par bovin

Aide	Définition	Particularités	Montant	Taux de découplage
PSBM	Prime Spéciale Bovin Mâle	Bœuf Mâle non castré		100 %
PMTVA	Prime au Maintien du Troupeau de VA	Vache allaitante (40 premières) 41 ^{ème} et suivantes	200 € 176 €	0 %
CE	Complément Extensif	Niveau 1 (entre 1,4 et 1,8 UGB/ha SFP) Niveau 2 (< à 1,4 UGB/ha SFP)		100 %

Valeurs des primes à l'abattage (PAB)

Découplage de 60 % des PAB gros bovins et 100 % des compléments femelles

Catégories	Montant couplé
Vache de réforme	0 €
Génisse de viande	
Bovin mâle	
Veau de > à 1 mois et < à 8 mois et < à 181 kgc	0 €

Primes surfaces (€/ha)

	Montant	Taux de découplage
PHAE	76	-
Protéagineux	100	75 %
Céréales	0	100 %
Gel	376	100 %

Application de la modulation à hauteur de 5 %.

A2 . Prix de vente des produits

Produits végétaux

€ / q				€ / t			
Blé	Triticale	Mélange	Féverole	Pommes à cidre	Foin	Paille à bottelet	Paille livrée
35	25	25	30	125	200	40	95

Produits animaux finis

	Poids kg de carcasse	Prix de vente net de frais de commercialisation €/kgc
Vache laitière	315 à 335	2,96
Bœuf Charolais	420 à 450	3,85
Veau sous la mère mâle	140	6,40
Veau sous la mère femelle	120	6,40
Génisse à viande laitière	300 à 330	2,93
Génisse à viande Charolaise	370 à 390	3,64
Vache de réforme Charolaise	390 à 420	3,65
Taureau de réforme Charolais	600	2,58

Produits animaux maigres

	Prix net de frais de commercialisation en €/tête	Prix moyen à l'achat €/tête
Veaux laitiers mâles	NO 185 - PRIM'HO 110	-
Taureau reproducteur Charolais	-	1 800
Broutard mâle	780	-
Broutarde	560	-

Prix du lait (€/1 000 l)

Prix de base TB 38 - TP 32	
2009	Plus value Agriculture Biologique
294,5	110

TP BASE 32 g/l

> 32 à 33,9	+ 5,43 €/1 000 l *
> 34 à 34,9	+ 6,98 €/1 000 l *
> 35	+ 7,75 €/1 000 l *

TB base 38 g/l

+ 2,95 €/1 000 l *

* par gramme supplémentaire

A compter du 1^{er} janvier 2003, la taxe ANDA est remplacée par la taxe ADAR qui comprend un forfait de 90 € par exploitation auquel s'ajoute un prélèvement calculé sur la base du chiffre d'affaire :

- 0,19 % du CA jusqu'à 370 000 €
- 0,05 % du CA au-delà de 370 000 €.

Le chiffre d'affaire correspond aux ventes et primes perçues dans l'exercice.

Frais vétérinaires :

Vaches laitières : 45 € / VL

Elèves : 17 € / UGB élèves dans tous les systèmes.

	Frais vétérinaires	Frais d'élevage
Vache allaitante + veau + suite	37	50
Bœuf et sa suite	25	24

Les pertes sont intégrées dans les frais d'élevage.

Les frais d'élevage regroupent : frais de contrôle de performance, frais de reproduction, frais de cotisations et suivis divers.

B2 . Engrais

Prix de la chaux (CaCO₃) : 73 €/tonne

Prix du Lithocalcaire (système bio) : 183 €/tonne

B3 . Semences et plants (€/ha)

	Blé (1)	Maïs (2)	Mélange céréaliier (1)	Féverole	Gel	RGA (2)	TB (2)
Prix	150	310	150	275	46 de 15 à 53	9 €/kg 22 kg/ha	16 €/kg 3 kg/ha

(1) 67 % semence de ferme

(2) 100 % semence achetée

Traitement féverole (Roténone) : 60 €/ha

B4 . Paille de litière

Vaches laitières et allaitantes	Stabulation paillée	8 kg / j / VL (6 kg / VL / j dans les systèmes à ration hivernale à base de foin)
	Logettes	2 kg / j / VL
Elèves		6 kg / j ou 4 kg / j / UGB dans les systèmes économes

La valeur de la paille autoconsommée n'est pas prise en compte

B5 . Aliments du bétail biologiques

Lait doux	0,23 €/l
Luzerne déshydratée	0,24 €/kg
Blé et orge auto consommés	0,28 €/kg
VL 36	0,75 €/kg
Tourteau de soja	0,80 €/kg
CMV bio	0,65 €/kg
Bett. fourragères achetées	40 €/t brute
Foin bio acheté	250 €/t

B6 . Coûts des travaux par tiers

(Sources : barème BCMA-CUMA ; Entreprises agricoles, ARETAR de Basse-Normandie, juin 2005)

Les coûts par CUMA correspondent au seul coût du matériel utilisé.

Les coûts par ETA s'entendent tracteur (y compris carburants) + matériel + chauffeur.

LABOUR	20,3 €/ha (CUMA) 71,6 €/ha (ETA)
SEMIS	
Semis des céréales en combiné	24,3 €/ha (CUMA) 76,4 €/ha (ETA)
Maïs combiné 4 rangs	31,1 €/ha (CUMA) 88,1 €/ha (ETA)
Maïs sol nu, semoir seul 6 rangs	17,1 €/ha (CUMA)
EPANDAGES DES ENGRAIS DE FERME	
Tonne à lisier de 10 000 l	0,7 €/m ³ (CUMA)
Tracteur + tonne de 10 000 l + chauffeur	2,65 €/m ³ (ETA)
EPANDAGES DE FUMIER	
Epandeur seul + l'éleveur	0,66 €/tonne (CUMA)
1 tracteur + 1 chauffeur + épandeur	1,82 €/tonne (ETA)
PASSAGE DE TRAITEMENT	7,1 €/ha et par passage (CUMA)
BROYAGE DES REFUS (Pâturage) (CUMA)	8,5 €/ha et par passage
ENTRETIEN GEL	8,5 €/ha et par passage (CUMA)
RECOLTES (ETA)	
Maïs ensilage	195 €/ha
Ensilage d'herbe	85 €/ha
Pressage foin	86 €/ha (18 balles rondes × 4,4 €)
Moissonneuse batteuse	134 €/ha
Pressage paille	96 €/ha (20 balles rondes × 4,4 €)
Enrubannage (pressage + film)	136 €/ha (12 balles rondes à 10 €)
Ficelle pour bottelage par l'exploitant	7 €/ha
Bâche pour ensilage	12 €/ha

C - Charges de structure



Les repères qui suivent sont à utiliser avec prudence pour une approche simplifiée des charges.

Fermage et impôts fonciers :

Fermage sur 100 % de la SAU de 137 €/ha à 206 €/ha selon les systèmes et les zones naturelles.

Charges sociales :

Exploitations au réel :

1. on les calcule sur 80 % du RA avant charges sociales pour tenir compte de l'optimisation fiscale du revenu.
2. Cotisation retraite complémentaire forfaitaire de 411 €/UTH.
3. Jusqu'à 29 725 € de revenu agricole avant MSA, on applique le taux de 31,37 %.
4. Au-delà, sur ce qui dépasse, on applique le taux de 22,95 %.
5. A noter également : forfait minimum de 1 260 € avec assurance accident du travail intégrée (+ 411 €/UTH), transparence des GAEC.

Exploitations au forfait :

42 % du revenu forfaitaire hectare : 137 à 275 €/ha. Dans le cas où le calcul au forfait dépasse le calcul au réel, on prend la valeur la plus basse.

Carburant lubrifiant :

(⚠ valeur 2010)

Volumes calculés selon les cultures et l'activité du système
Prix du fuel 700 €/1 000 l

Entretien du matériel :

Par hectare d'herbe 36 €/ha
Par hectare de culture et gel 82 €/ha

Achat petit matériel :

Petite structure 1 103 €
Structure moyenne 1 654 €
Grande structure 2 756 €

Entretien des bâtiments :

Structure petites ou moyennes 1 295 €
Grande structure de 2 222 à 2 778 €

Entretien du foncier :

17 €/ha

Eau - gaz - électricité :

47 €/VL
18 €/ha de culture si > 4 ha de cultures

Assurances :

Structures économes herbagères 2 119 €
Structures moyennes 4 410 €
Structures très mécanisées 5 209 €

Frais de gestion :

Chiffre d'affaire < 150 000 € 2 652 €/exploitation
Chiffre d'affaire > 150 000 € et société 3 704 € à 5 038 €/exploitation
Forfait 882 €/exploitation

PTT et téléphone :

de 510 € à 1 015 € par exploitation

Transport déplacement :

de 1 344 € à 2 016 € par exploitation

D - Conventions des calculs financiers

Coefficient de recouvrement du capital

	JA - PAM		
	Bâtiments	Cheptel	Matériel
Durée	12 ans	9 ans	7 ans
Zone non défavorisée 3,5 % (+ 0,65 %)* Retenu 4,5 %	0,10967	0,13757	0,1697
Zone défavorisée 2,0 % (+ 0,65 %)* Retenu 3 %	0,08377 (15 ans)	0,12843	0,16051
Prêt concessionnaire 4 % (+ 0,65 %)* Retenu 5 %	-	-	0,17282

Ce coefficient permet de calculer l'annuité (capital + intérêts) d'un emprunt à partir de son montant, son taux et de sa durée.

* On ajoute aux taux 0,65 % pour tenir compte de l'assurance décès invalidité.

E - Valeurs du bilan

Le bilan est considéré réalisé au 31 mars avec un cheptel où toutes les vaches sont vèlées.

E1 . Cheptel laitier (€/tête)

Reproductrice

	Normande	Prim'Holstein	
		< 7 000 litres bruts	> 7 000 litres bruts
Vache laitière	1 220	1 095	1 220

Génisse

	Normande	Prim'Holstein	
		vêlage 24 mois	vêlage 32 mois et +
Génisse + 2 ans	1 290		1 290
Génisse 1 à 2 ans	805	770	805
Génisse + 1 an	600	600	540
Génisse 6 mois	420	420	380

Mâle

	Normand	Prim'Holstein
Mâle castré de + 2 ans	840	670
Mâle castré de 1 à 2 ans	570	420
Mâle de - 1 an	300	120
Jeune bovin	1 000	1 000

E2 . Cheptel viande (€/tête)

Femelle	Charolais
Vache allaitante	1 300
Génisse + 2 ans (pleine)	1 200
Génisse 1 à 2 ans (18 mois 450 kgv)	700
Génisse - 1 an (270 kgv × 2,02 €)	400

Mâle	Charolais
Taureau reproducteur	1 700
Mâle castré de + 2 ans	1 100
Mâle castré de 1 à 2 ans	800
Mâle de - 1 an (broutard)	500
Jeune bovin	1 000

E3 . Stocks produits (stocks au 31/03)

Maïs ensilage	27 €/t brute (30 % MS ; 92 €/t MS)
Lait	selon consommations restantes avant prochaine récolte
Viande	7/12 ^{ème} du stock consommé par les JB
VA et génisses	10 % du stock consommé par VA et génisses

Ensilage d'herbe	23 €/t brute (25 % MS ; 92 €/t MS)
Enrubannage	46 €/t brute (50 % MS ; 92 €/t MS)
Foin	68 €/t brute (85 % MS ; 80 €/t MS)
Betteraves fourragères	24 €/t brute (15 % MS ; 160 €/t MS)
Paille produite	40 €/t brute
Paille achetée à presser	40 €/t brute
Paille achetée livrée	95 €/t brute

La paille en stock est comptée à 20 % des besoins annuels au 31/03

Céréales auto consommées 30 €/q

Concentrés en stock sont évalués à 1/12ème de la consommation annuelle au 31/03

Fuel en stock est compté au quart de la charge annuelle

Les avances en cultures comprennent la totalité des engrais, semences, traitements phytosanitaires et amendements au 31/03 (en terre ou en stock à cette date) pour toutes les cultures et les prairies.

E4 . Bâtiments

Le prix à la place intègre le coût des bâtiments, la salle de traite, le stockage des effluents et le matériel de contention.

Bâtiments vaches laitières avec salle de traite et équipement traite

Stabulation libre aire paillée avec aire d'exercice couverte et cornadis	3 625 - 4 000 €/place (30 places)	2 920 - 3 235 €/place (60 places)
		2 715 - 3 000 €/place (90 places)
Logettes + cornadis	3 820 - 4 240 €/place (40 places)	3 030 - 3 365 €/place (60 places)

Pour les élèves : 950 €/place

Bâtiments vaches allaitantes

	Moins de 60 places	Plus de 60 places
Stabulation libre aire paillée avec aire d'exercice couverte et cornadis	1 600 €/place	1 700 €/place

Pour les élèves : 950 €/place

La fumière couverte est optionnelle.

E5 . Installations de stockage

Coût de stockage des engrais de ferme

	Couverte	Non couverte
Fumière	environ 125 €/m ²	environ 80 €/m ²
	< 150 m ³	> 150 m ³
Fosse à lisier	environ 100 €/m ³	environ 60 à 80 €/m ³
	1 silo avec 2 murs	2 silos avec 3 murs
Silos pour ensilages*	90 €/m ²	75 €/m ²

* Prix entreprise auquel on affecte une part d'auto construction de 30 % du coût total

Hangar de stockage (42 €/m²)

Petite structure peu de mécanisation	: 12 600 €
Structure moyenne mécanisation normale	: 21 000 €
Grande structure fortement mécanisée	: 42 000 €

E6 . Matériel : amortissements et valeurs résiduelles

Les valeurs ont été retenues sur la base des barèmes BCMA-CUMA (coût d'utilisation prévisionnel du matériel agricole) de 2010.

1. Prendre le prix à neuf du matériel
2. Calcul de la valeur résiduelle en fonction du taux de dépréciation annuel et de l'âge du matériel

Taux de dépréciation	20 %		15 %		10 %	
Durée d'utilisation	Amort.	Val. rés.	Amort.	Val. rés.	Amort.	Val. rés.
^a 1 ^{ère} année	20	80	15	85	10	90
2 ^{ème} année	16	64	12,7	72,3	9	81
3 ^{ème} année	12,8	51,2	10,9	61,4	8,1	72,9
4 ^{ème} année	10,2	41	9,2	52,2	7,3	65,6
5 ^{ème} année	8,2	32,8	7,8	44,4	6,6	59
6 ^{ème} année	6,6	26,2	6,7	37,7	5,9	53,1
7 ^{ème} année	5,2	21	5,7	32	5,3	47,8
8 ^{ème} année			4,8	27,2	4,8	43
9 ^{ème} année			4	23,2	4,3	38,7
10 ^{ème} année			3,5	19,7	3,8	34,9
11 ^{ème} année					3,5	31,4
12 ^{ème} année					3,2	28,2
13 ^{ème} année					2,8	25,4
14 ^{ème} année					2,5	23
15 ^{ème} année					2,3	20,7

Tracteurs :

- Quotas < à 200 000 litres : - taux de dépréciation de 20 %
 - 3 ans d'âge
 - amortissements linéaires sur 7 ans.
- Quotas > à 200 000 litres : - taux de dépréciation de 20 %
 - 3 ans d'âge
 - amortissements linéaires sur 5 ans.

Outils animés :

- Herses animées, faucheuses rotatives, désileuse, round baller :
 - taux de dépréciation de 15 %
 - 4 ans d'âge
 - amortissements linéaires sur 7 ans.

Petit matériel :

- taux de dépréciation de 10 %
- 7 ans d'âge
- amortissements linéaires sur 7 ans

La salle de traite est intégrée aux bâtiments et installations.

F - Méthodes d'approche des éléments environnementaux

F1 . Bilan apparent des minéraux

Cette méthode consiste à réaliser un bilan des entrées et sorties des éléments N, P et K à l'échelle de l'exploitation. **Ce bilan est exprimé en kilo par hectare de SAU.** Les principales entrées sont constituées des apports d'engrais (minéraux et organiques), d'aliments (concentrés et fourrages achetés), d'achats d'animaux vivants et par la fixation symbiotique de l'azote atmosphérique.

Les principales sorties sont les ventes de produits animaux (lait et viande), végétaux (grains, pailles, fourrages) et les éventuelles sorties d'effluents.

F2 . Consommation d'énergie

Il s'agit d'estimations des consommations d'énergies à l'échelle de l'exploitation calculées sur la base de la méthode Planète. Ne sont retenus ici que les principaux postes d'énergies : les carburants, l'électricité, les engrais et les concentrés qui représentent à eux quatre entre 75 et 80 % des consommations d'énergies totales. Ne sont donc pas pris en compte les consommations liées aux semences, phytosanitaires, matériels et bâtiments.

Ces valeurs sont exprimées en EQF (EQUIVALENT litres de Fioul) ramenées soit à l'hectare de SAU, par 100 kg de viande vive, ou pour 1 000 litres de lait produits.

Les niveaux de consommations ont été calculés sur des exploitations réelles bas-normandes proches du cas type.

F3 . Indicateurs de durabilité

La durabilité du système est approchée par la méthode IDEA (Indicateurs de Durabilité en Exploitation Agricole). Cette méthode d'auto évaluation distingue trois échelles de durabilité : agro écologique, socio territoriale et économique. Au total 41 indicateurs sont calculés et regroupés sur 10 composantes représentées sur le graphique.

Les indicateurs ont été estimés à partir des données du cas type, enrichis par la connaissance des exploitations bas-normandes proches du cas type.